



Pseudo commande pour passer dans un guide

Par **mary57**, le **06/04/2008** à **17:20**

bonjour,

Il y a 3 mois ma belle mere recoit un sondage afin de se renseigner sur l'elevage de mon beau pere, elle y repond signe et retourne le formulaire.

Hier elle recoit un courrier lui signifiant que suite a sa commande elle doit regler la somme de 950 euros pour la parution dans un guide interactif joint au courrier une feuille (un pseudo montage) qui ressemble etrangement a la premiere reçu mais sur laquelle a ete rajouter un bon de commande nous somme sur que ce n'est pas cette feuille qui a ete signer.

Il s'agit d'une societe baser a Valencia.

Par ailleurs je precise que la feuille a été signer par ma belle mere qui n'est pas marier mais l'argent est réclamé a son concubin.

As ton un recours si oui lequel?

Dois ton faire la sourde oreille ou repondre et refuser de payer?